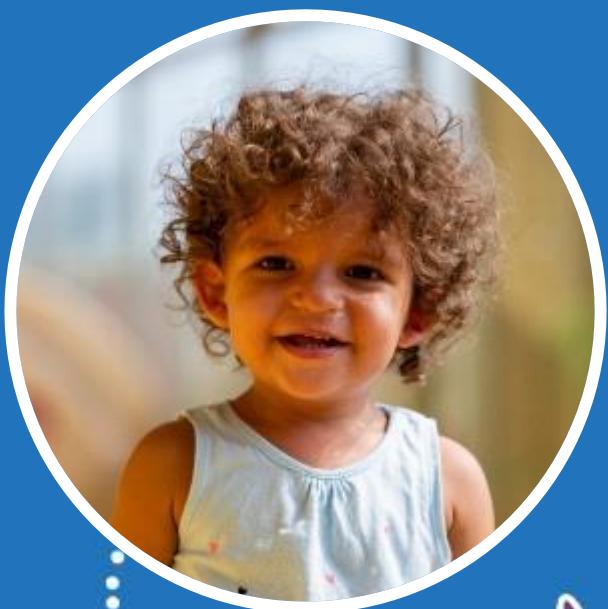




# Rapport Annuel

# 2024



## Multi Accueil « Le Nid »

12-14 avenue des Quatre Termes

13410 LAMBESC

Votre contact :

Sophie DESHAYES

[sophiedeshayes@la-maison-bleue.fr](mailto:sophiedeshayes@la-maison-bleue.fr) – 06.20.92.70.67

[www.la-maison-bleue.fr](http://www.la-maison-bleue.fr)



# Sommaire

Fiche d'identité de la crèche .....	4
Vos interlocuteurs La Maison Bleue .....	5
Les relations collectivités et tutelles .....	6
<b>Volet administratif et financier .....</b>	<b>7</b>
Les chiffres clés .....	8
<b>Volet équipe .....</b>	<b>14</b>
L'équipe de crèche .....	15
<b>Volet famille .....</b>	<b>18</b>
L'inscription .....	19
Les parents et la crèche .....	21
<b>Volet enfant .....</b>	<b>26</b>
L'accueil .....	27
Le déroulement d'une journée .....	35
L'éveil des enfants .....	40
<b>Volet travail institutionnel .....</b>	<b>51</b>
Les réunions d'équipe .....	52
Les journées pédagogiques .....	52
Les partenaires pédagogiques .....	53
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue .....	54
La supervision des crèches .....	56
L'analyse des pratiques professionnelles .....	57
Les fiches-projets 2024 .....	58
<b>Volet objectifs .....</b>	<b>60</b>
Les objectifs 2025 .....	61
<b>Volet sécurité, qualité et développement durable .....</b>	<b>63</b>
Les travaux et la sécurité .....	64
La qualité et la satisfaction client .....	66
La démarche développement durable .....	71
<b>Événements marquants de l'année .....</b>	<b>76</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>76</b>



Le Groupe La Maison Bleue.....	78
Registre des incidents enfants.....	80
Registre des plaintes .....	80



## Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche		Le Nid
<b>Coordonnées</b>		12-14 avenue des Quatre Termes - 13410 LAMBESC Email : lambesc2@la-maison-bleue.fr Tel : 04 42 66 97 05
<b>Statut</b>		Délégation de Service Public
<b>Date du contrat</b>		Du 01 09 2023 au 31 08 2028
<b>Autorisation de fonctionnement</b>		Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Département des Bouches du Rhône le 10/08/2018, modifié par un arrêté du 10/04/2024.
<b>Date d'ouverture</b>		02/09/2018
<b>Commission de Sécurité</b>		Classement de la crèche : Type R 5 <sup>ème</sup> catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 18/07/2018
<b>Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement</b>		42 berceaux
<b>Enfants accueillis</b>		80 enfants de la ville accueillis sur la durée globale de l'exercice
<b>Taux d'occupation financier</b>		82,80 %
<b>Equipe de Direction</b>		Mme Fanny BAEZA, EJE, directrice Mr Thomas MICHELON, EJE, directeur adjoint
<b>Prestations proposées</b>		<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
<b>Amplitude d'ouverture</b>		De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
<b>Fermetures de l'année</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Eté : du 5 au 23 août 2024</li> <li>Fêtes de fin d'année : du 23 au 27 décembre 2024</li> <li>Jours fériés</li> <li>Journées pédagogiques : 26 et 27 août 2024.</li> </ul>



## Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Christophe PIN

Directeur Régional

Sophie DESHAYES

Responsable de secteur

Fanny BAEZA

Directrice

Tamara BRUGIROUX

Directrice de territoire



## Les relations collectivités et tutelles

### Rencontres avec la collectivité

Des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année avec la ville.

Des visites de la crèche sont réalisées par Mme Martine CHABERT, 3e adjointe et déléguée à la petite enfance et Mme Joelle BENAZET, Conseillère Municipale déléguée aux seniors et l'enseignement pour veiller à la mise en place et à l'application du projet pédagogique ainsi qu'à la bonne gestion de la crèche.

La commission d'attribution des places en crèche a eu lieu le 26 mars 2024 en présence de :

- Mme Nathalie JEUFFROY : Assistante chef de pôle
- Mme Coralie ROSSET : Directrice de territoire
- Mme Joelle BENAZET : Conseillère Municipale
- Mme Martine CHABERT : 3e adjointe et déléguée à la petite enfance
- Mme Sophie DESHAYES : Responsable de secteur
- Mme Fanny BAEZA : Directrice de la crèche « Le Nid »
- Mr Loïc POUDADE : Directeur de crèche « Les Touchatout »

Trois comités de pilotage ont eu lieu les 26/03/24, 04/07/24 et 24/09/2024 en présence de :

- Mme Nathalie JEUFFROY
- Mme Joelle BENAZET
- Mme Martine CHABERT
- Mme Coralie ROSSET
- Mme Sophie DESHAYES
- Mme Fanny BAEZA
- Mr Loïc POUDADE

### Visites de tutelles et autres

L'accompagnement et le suivi de la structure est assuré par Mme Ana MOLINA, puéricultrice référente du service des modes d'accueil petite enfance au sein de la Protection Maternelle et Infantile.

Mme Molina a effectué une visite de contrôle le 15 février 2024.

Un contrôle des services de la Caisse d'Allocation Familiales a eu lieu le 12 avril et le 26 septembre 2024 en présence de Mr Christophe LESSIRARD, contrôleur de la CAF.



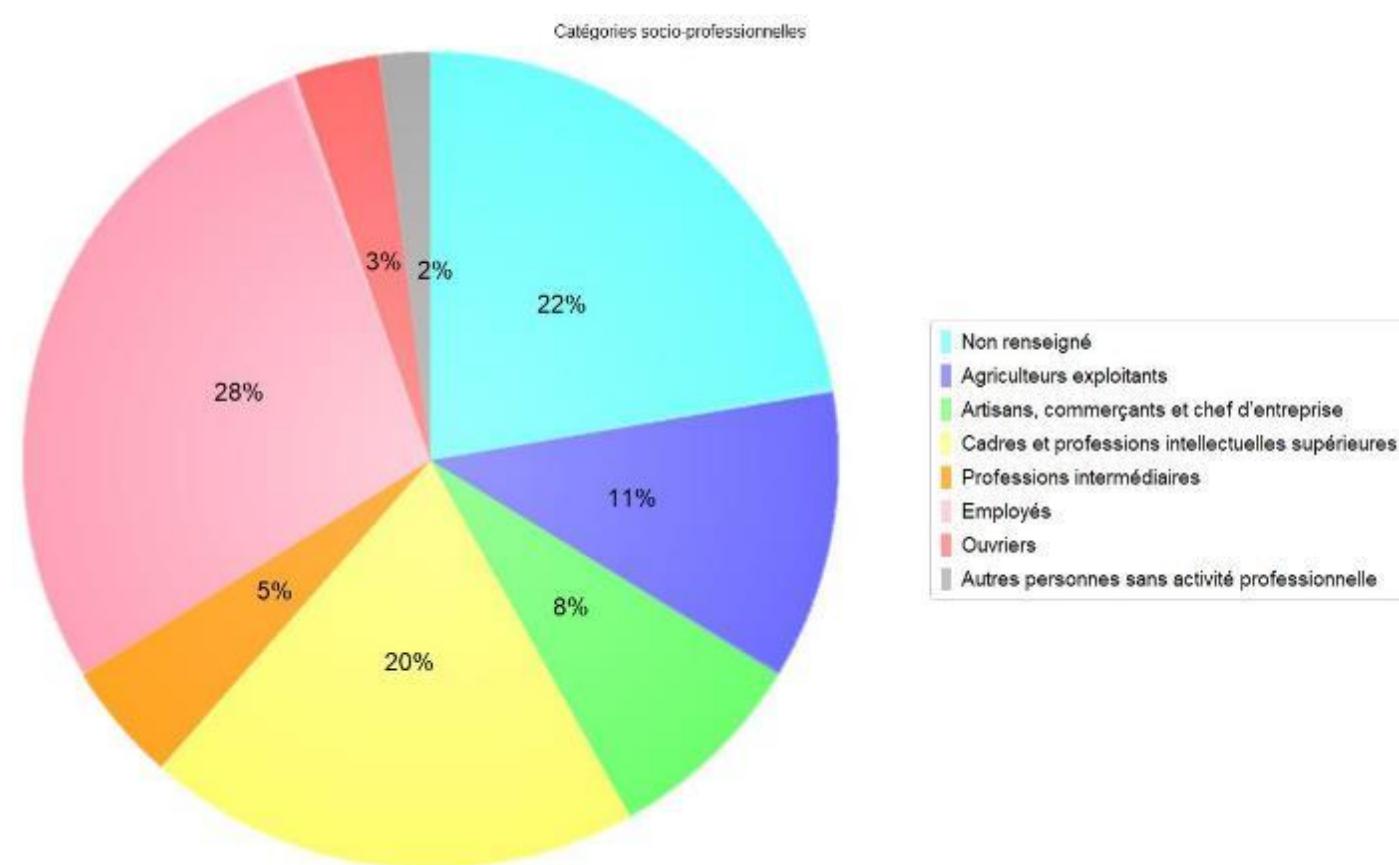


# Volet administratif et financier

## Les chiffres clés

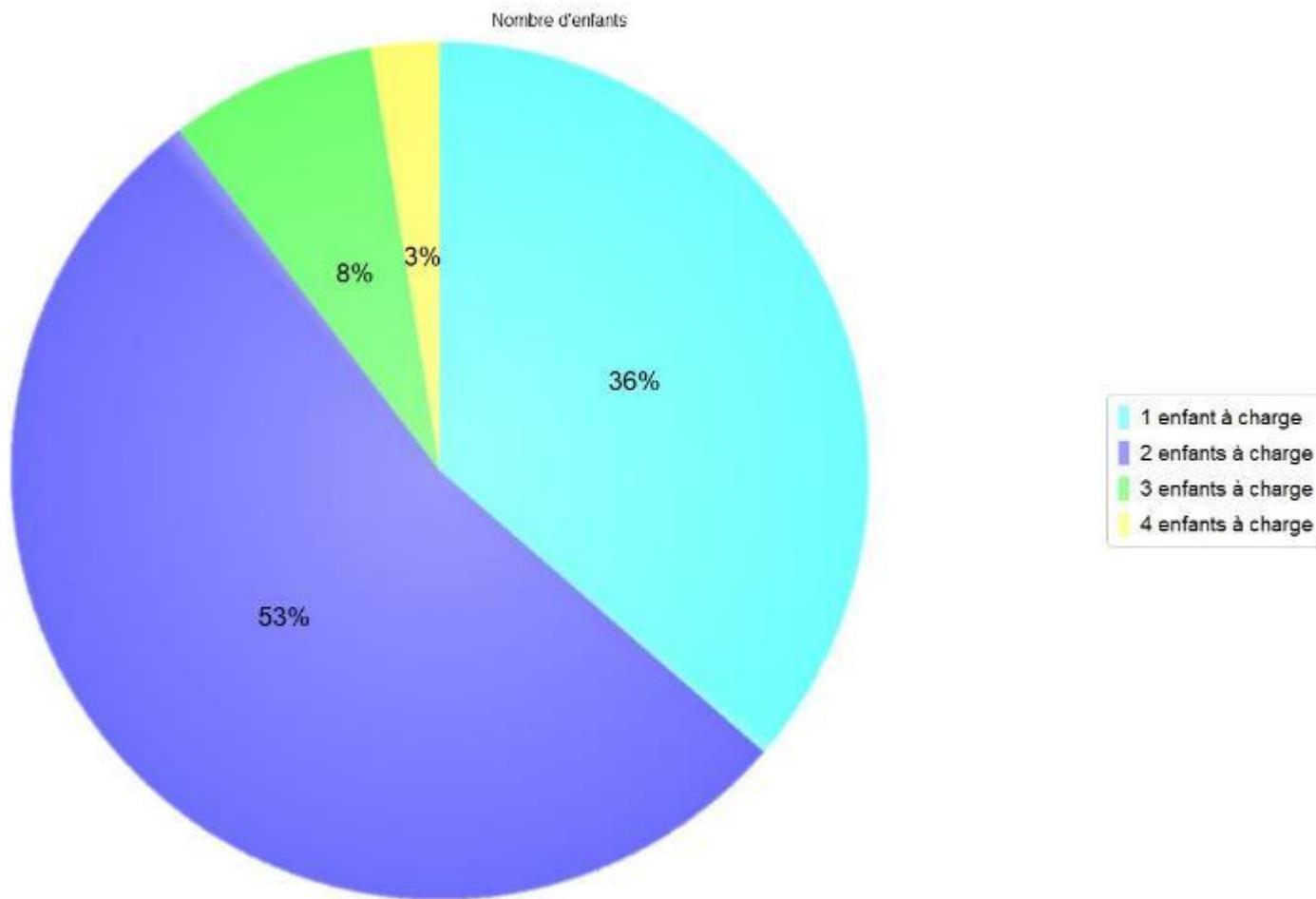
### Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles



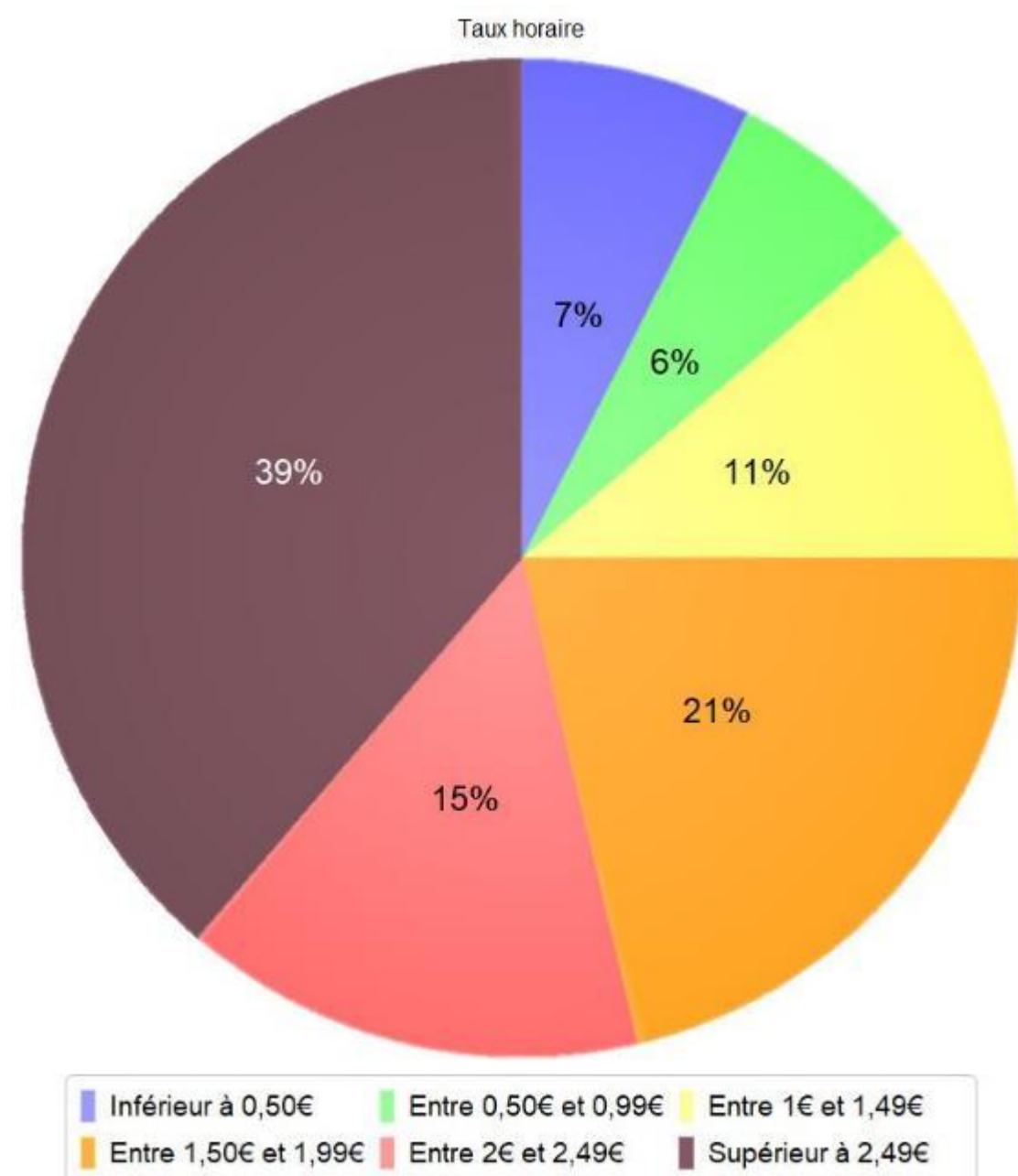
## Par nombre d'enfants

.....



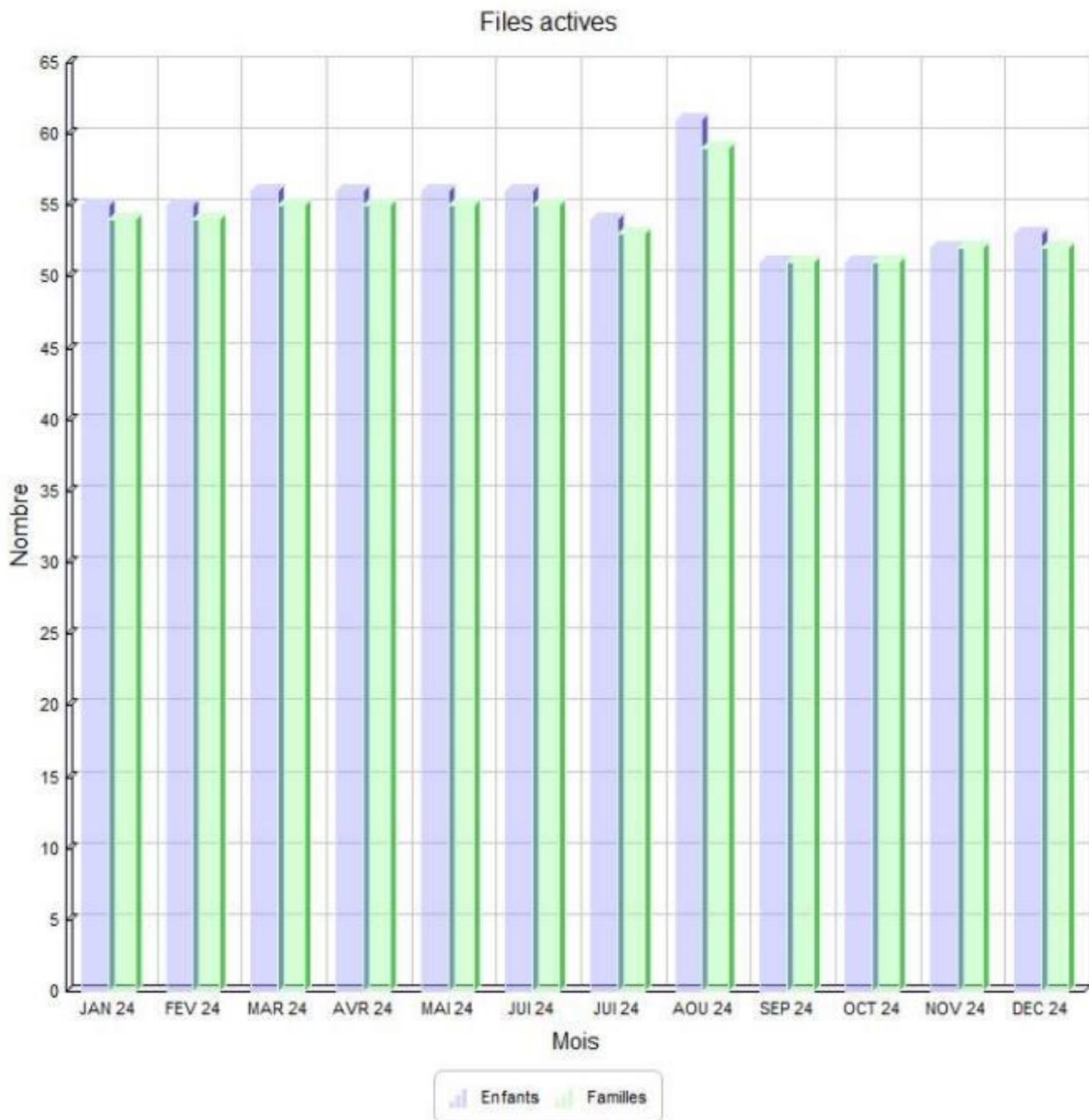
## Par participation familiale

En 2024, la participation familiale moyenne est de 2,20 €, pour une facture moyenne de 320,37€.



## Enfants et familles accueillies

En 2024, la crèche a accueilli 80 enfants de 77 familles.

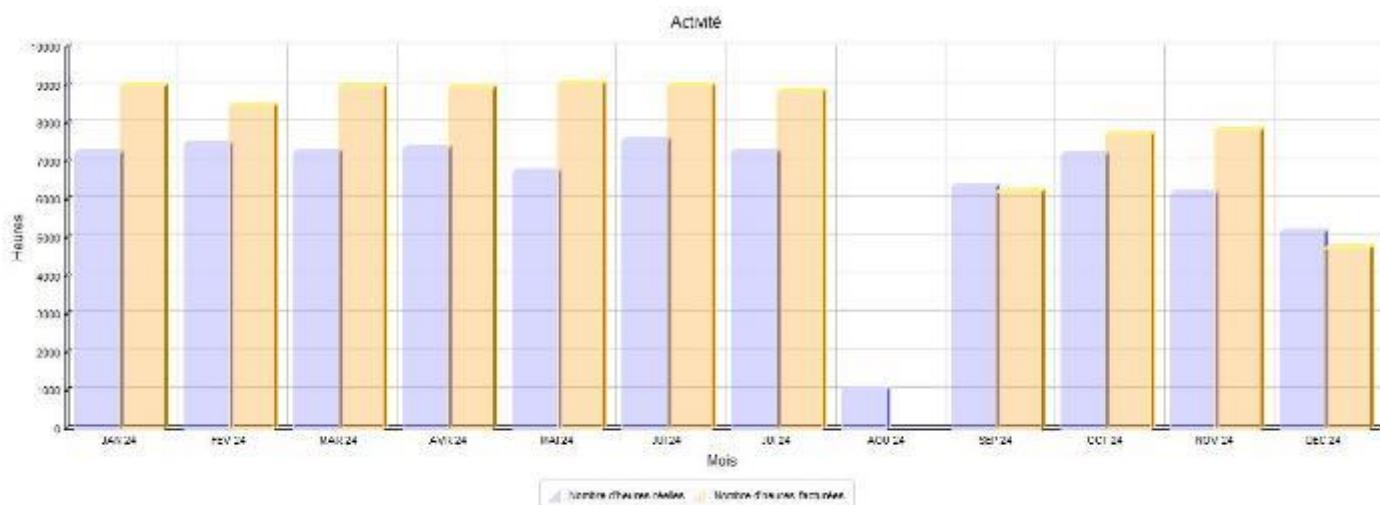


## L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	76 711,80	6 392,65	71,57 %
Facturé(e)	88 752,20	8 068,38	82,80 %

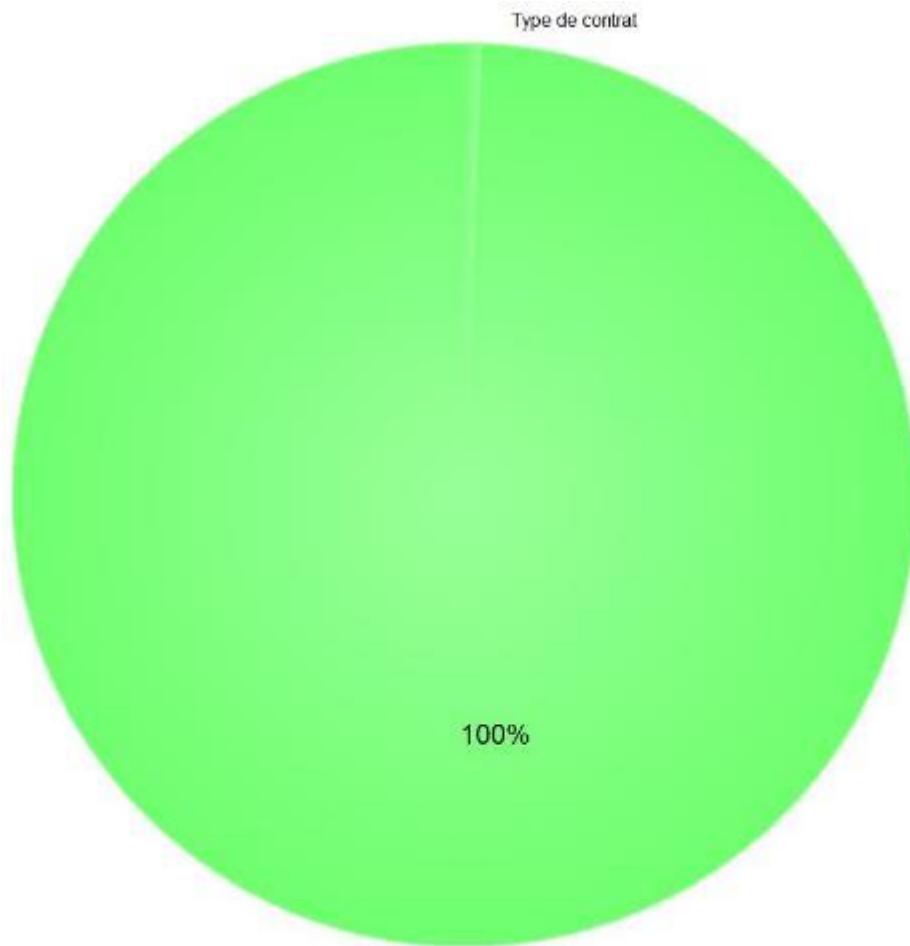
Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.

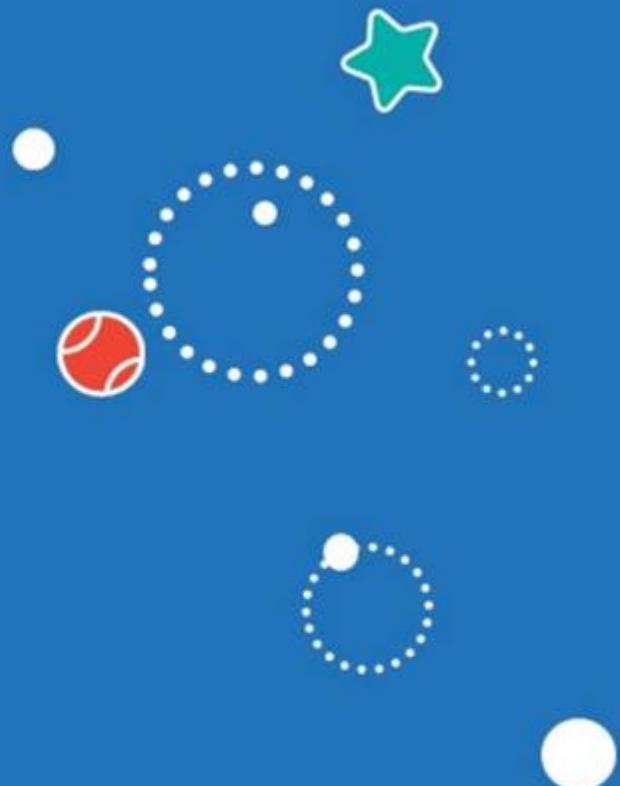


Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



## Répartition des contrats d'accueil





# Volet équipe

## L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Promotion de Mme Sophie DESHAYES, directrice de la crèche en qualité de Responsable de Secteur en février 2024 ;
- Arrivée de Mme Fanny BAEZA, directrice de crèche en février 2024 ;
- Départ de la psychologue ;
- Arrivée d'une nouvelle psychologue ;
- Départ d'une auxiliaire de crèche ;
- Arrivée d'une nouvelle auxiliaire de crèche ;
- Fin du contrat d'apprentissage de notre apprentie auxiliaire de puériculture, brillamment diplômée.

### La composition de l'équipe au 31 décembre 2024

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice	1	DE EJE	Arrivée le 1 <sup>er</sup> février 2024
Directeur adjoint	1	DE EJE	0.5 directeur adjoint et 0.5 auprès des enfants
Infirmière	0.3	IDE	
Psychomotricienne		DE de psychomotricité	Intervenant extérieur en vacations (3h/mois)
Psychologue		Master en psychologie	Intervenant extérieur en vacations (12h / mois)
Auxiliaires de puériculture	3	DE AP	
Auxiliaire de creche	5	CAP AEPE	
Personnel encadrant non qualifié	0.85		Expérience auprès des enfants
Agent de service	1,53		
Apprentie en alternance			Contrat d'apprentissage avec la Croix Rouge d'Aix en Provence
R.S.A.I (référente santé, accueil inclusif)		IPDE	40h / an



## Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :



- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.



C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.

Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

## Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

**La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.**

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



### L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

### Action de formation conduites en 2024

Formations	Date	Fonction	Nombre d'heures de formation
Méthode HACCP	10/02/2024	Directeur adjoint	7h
Parcours Adjoint de Direction	Du 5/06/24 Au 11/07/24	Directrice adjointe	24h
Comprendre et apprivoiser les émotions des jeunes enfants	3/12/2024	Auxiliaire de crèche	4h
Total			35 heures

### Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
22 ans	Ecole Française	28/11/23 au 17/01/24	CAP petite enfance
19 ans	Lycée Adam de Craponne	22/01/24 au 17/02/24	BAC ASSP
26 ans	C.F.A TOCCATA	26/02/24 au 08/03/24	CAP petite enfance
18 ans	Lycée Adam de Craponne	10/06/24 au 28/06/24	BAC A.S.S.P
19 ans	GRETA	28/10/24 au 26/11/24	CAP petite enfance





# Volet famille

## L'inscription

### La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la crèche. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



### Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



### La visite des locaux

La directrice présente la structure et les professionnels. Il décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



## La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : [le Portail Famille](#).

### Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, [un lien unique](#) vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un [questionnaire nécessaire](#) au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille [les documents justificatifs](#) indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par [mail pour signature électronique](#).

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir [gérer l'inscription de leur enfant en ligne](#). Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de [réserver le meilleur accueil possible aux enfants](#).



## Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

### La clé des parents

#### Le Café Parents

Des café parents sont organisés chaque mois entre 7h30 et 10h. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un petit déjeuner, d'échanger avec les professionnel(les) dans un cadre différent que celui du travail quotidien et de présenter un projet particulier.



#### Le Mur des Familles

Dans la crèche, se trouve un espace dédié au « **mur des familles** ». Ce mur regroupe les photos des familles de tous les enfants inscrits à la crèche pendant l'année en cours. **Chaque famille a sa place à la crèche**. Cela offre un sentiment d'appartenance au groupe. Il est aussi support d'échanges entre familles, l'occasion de dialoguer autour d'un projet/sujet commun.





## Le Festival des Parents

.....

Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1<sup>er</sup> juillet. C'est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.

A la crèche Le Nid, le festival des parents c'est toute l'année ! En effet, les parents sont invités régulièrement à participer à des ateliers ou simplement à passer un moment avec les enfants. Après la période du covid, les familles sont très demandeuses d'investir le lieu d'accueil.



## La communication avec les familles

### La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, une réunion de rentrée a été organisée au sein de la structure le 27 septembre 2024.



### La communication entre la crèche et toutes les familles

#### Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



## L'application A la crèche

### L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par le directeur, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



**La participation des familles**



### Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe s'appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.



## La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d'écoute et de reconnaissance** émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

**Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :**

- Celle de la directrice *et du directeur adjoint* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue\**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

\* En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.



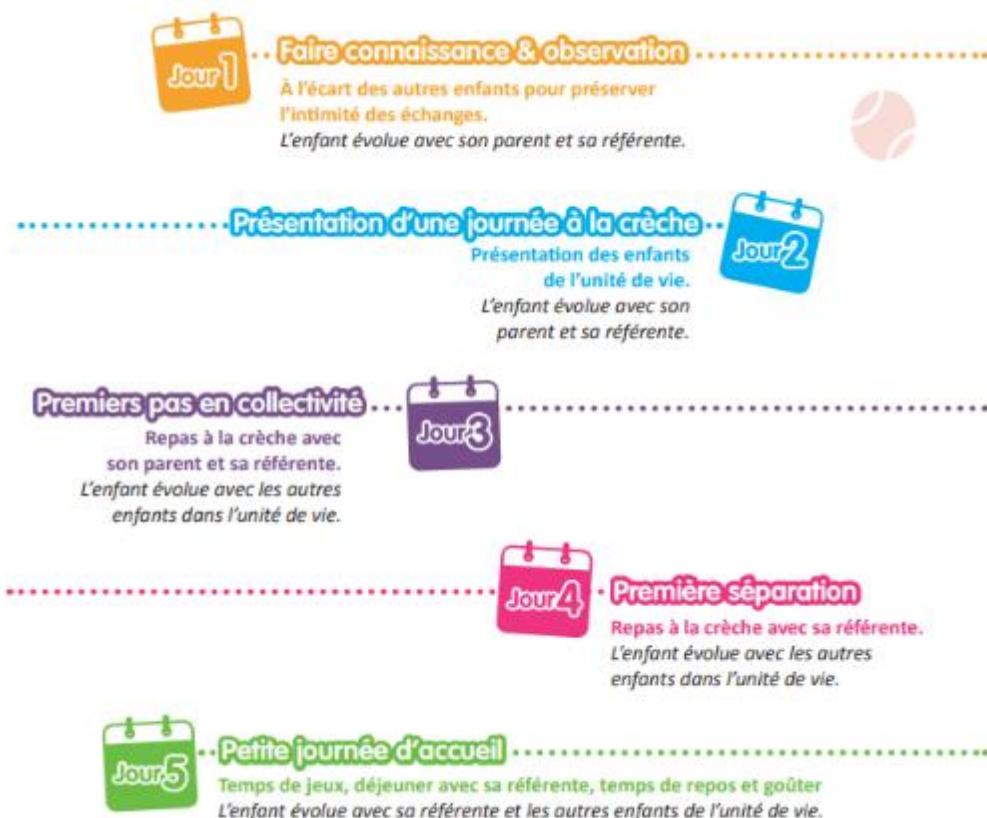


# Volet enfant

## L'accueil

### La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

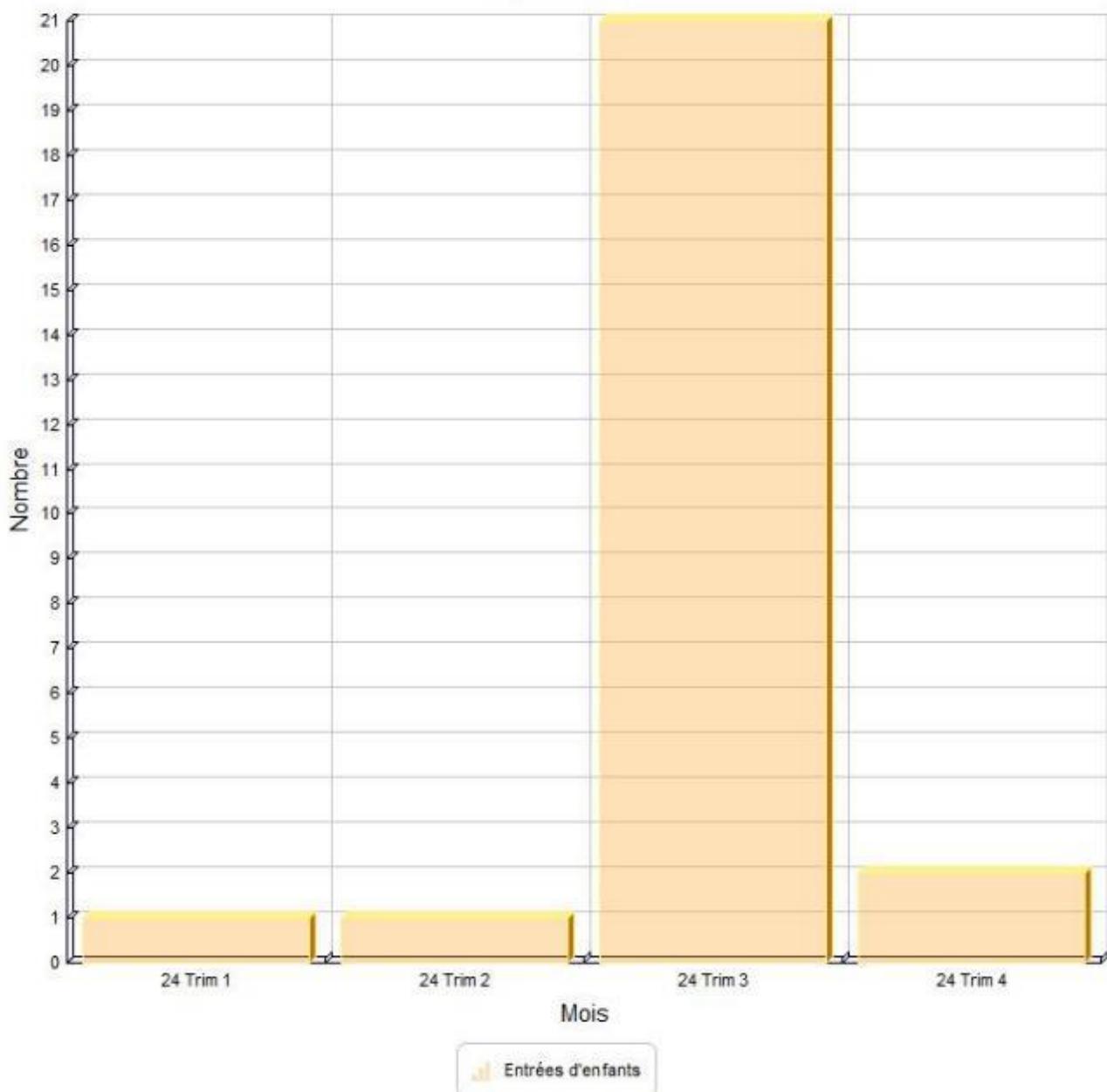


## Nombre d'entrées par trimestre

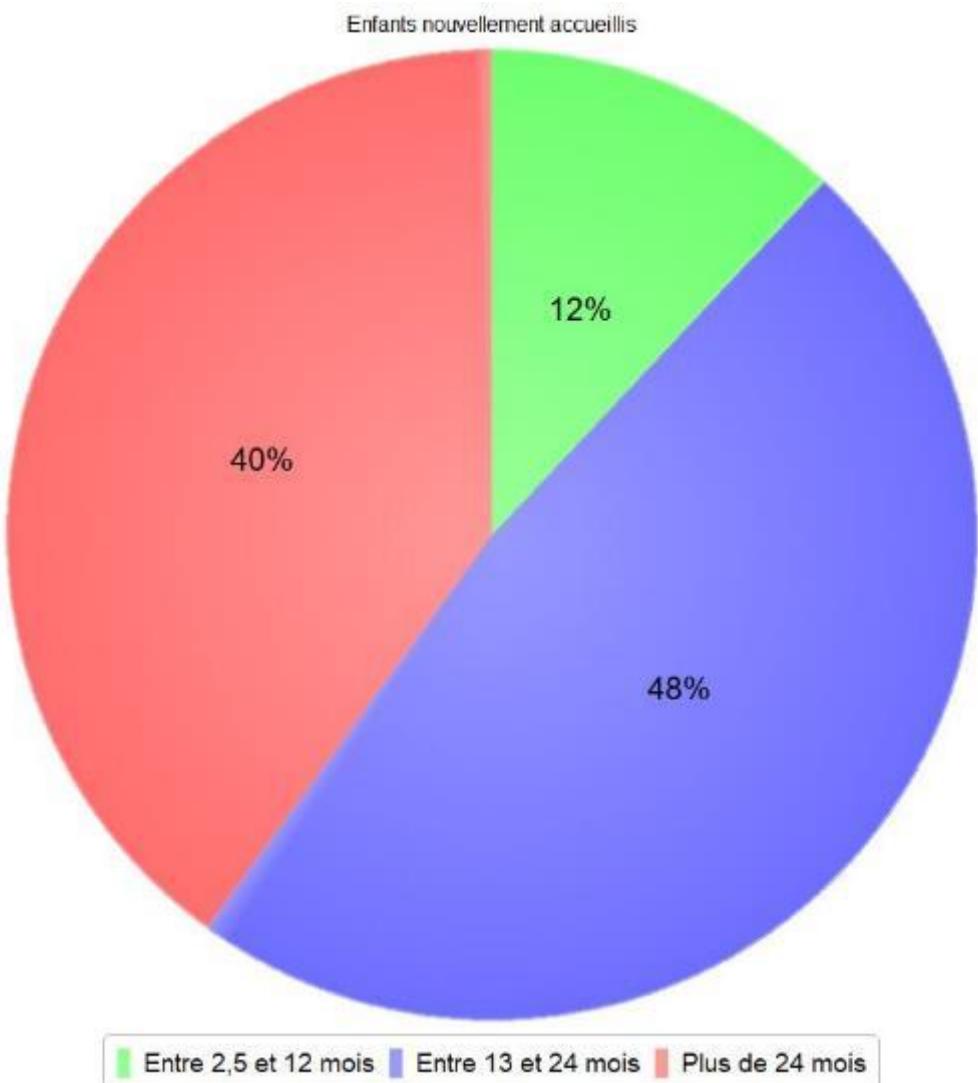
.....



## Files actives



## Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



## Accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons accueilli aucune famille en situation d'urgence en 2024.

## Accueil d'enfant à besoins spécifiques



- Les dispositions mises en place pour l'enfant
- Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques
- L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.
- Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :
  - Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
  - Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**
- Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques
- Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).
- L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche
- L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :
  - Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
  - S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
  - Permettre à chaque enfant de découvrir la différence
- La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



- **Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun**
- Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien.
- Il précise :
  - Les signes ou symptômes à repérer
  - Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
  - Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
  - Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
  - Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.
- **Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

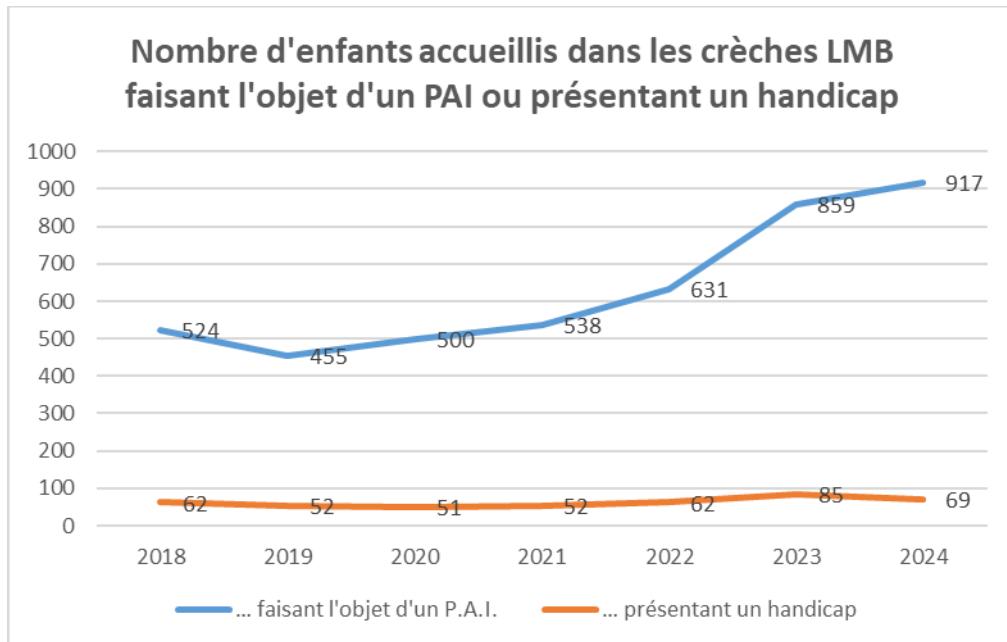
### Les dispositions mises en place pour le personnel

- **Un soutien pour le personnel de crèche**
- Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :
  - Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
  - Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
  - Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants
- Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.
- **Le personnel de la crèche bénéficie**
  - D'une **formation adaptée**
  - D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



- Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.
- **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
  - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
  - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2024, nous avons comptabilisé, parmi tous les enfants accueillis, 4 enfants faisant l'objet d'un PAI et 3 enfants présentant un handicap.



## La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation**.



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **déetecter l'autisme précocement chez les enfants**.



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir **la lutte contre le cancer du sein**. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



## Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



## Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.



## Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche et dans le respect du projet éducatif.



Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, la professionnelle incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.

## La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).





### Le temps du repas



Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



### Le temps des soins



Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



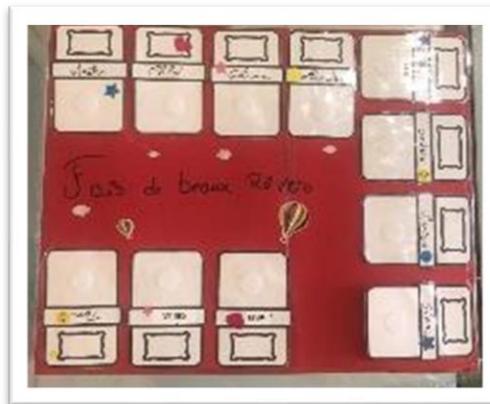
## Le temps du sommeil

.....

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.



La présence des enfants dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à un affichage créé par les professionnelles de la section.



Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.



## Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

## L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

### Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



## La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

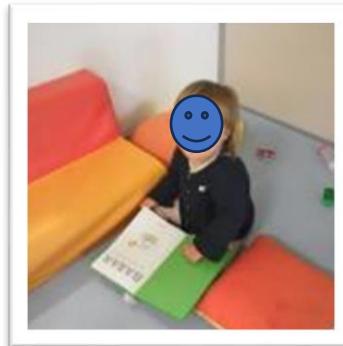
Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains ».

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre.



## La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.



## **Activité Kamishibaï**

Un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérées des planches qui

illustrent des histoires courtes.

Cette activité favorise

l'apprentissage du langage et  
développe l'imaginaire.



## **La clé « Eveil sensoriel et corporel »**

.....

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

### **L'éveil du goût :**

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



## Autres activités proposées

<b>Les jeux d'éveil sensoriels</b>	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)
<b>Les activités extérieures</b>	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.
<b>Les jeux moteurs</b>	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...
<b>Les jeux de manipulation</b>	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...
<b>Les jeux symboliques</b>	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.
<b>Les jeux de construction</b>	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage
<b>Les jeux d'agencements</b>	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côté à côté, par enfilage, piquage, tressage...
<b>Les jeux d'association</b>	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...
<b>Les supports narratifs</b>	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.
<b>Les ateliers d'expression et de créativité</b>	Les différentes propositions d'ateliers : activités manuelles, musique, cuisine, danse etc...permettent aux enfants d'exprimer des émotions autrement que par le langage, de faire de multiples découvertes sensorielles, de stimuler la coordination des gestes et la motricité fine ou encore la patience. Ce sont avant tout des moments de plaisir pour les enfants.



## Les fêtes et les animations

### Les anniversaires



Ils sont fêtés avec les autres enfants lors d'un gouter partagé.



### Les animations au fil des mois



#### Janvier

##### Confection de la galette des rois



##### Nouvel an chinois



#### Février

##### Confection d'une cabane géante et spectacle de marionnettes

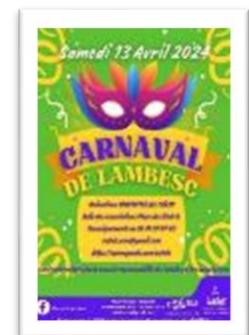


**Journée bleue chez les Calinous****Mars****Le mois du jardinage**

Plantations de tomates, fraises et herbes aromatiques.

**Avril****Carnaval de Lambesc**

Le Nid a participé au carnaval de La ville de Lambesc en confectionnant une fresque géante avec tous les enfants.



## Mai

### Le Carnaval avec les familles et notre musicien « Fifi Rubato »



### Mise en place du projet « self-service » chez les grands



## Juin

### Le jardin

Le 19 juin, nous avons organisé une journée entière dans le jardin avec des activités uniquement basés sur la découverte de la nature.



### Passerelle crèche-école

Nous avons emmené les futurs écoliers visiter l'école des Ecureuils.



### **Juillet**

Fête de fin d'année avec les familles et Fifirubato, le musicien, sur le thème des Jeux olympiques



## Octobre/Novembre

### Journée ROSE en soutien à la lutte contre le cancer du sein



### Journée Orange pour fêter les citrouilles



### Semaine du goût



## Novembre

### Le mois de l'automne



**CAFE PARENTS  
LE MERCREDI 27 NOVEMBRE**

Venez partager un moment de convivialité avec notre équipe autour d'un petit déjeuner.

L'occasion aussi d'échanger avec d'autres parents.

Nous vous présenterons à cette occasion notre projet « Jeux de balles ».

## Décembre

### Petit déjeuner de fête avec les familles







# Volet travail institutionnel

## Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h, tous les deux mois. Puis des réunions de section sont organisées une fois par mois de 13h à 13h30.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 8h30 et 16h30. Deux jours par an en août avant la reprise des enfants.

## Les journées pédagogiques

Dates	26 et 27 aout 2024
Programme	<u>Le 26 aout</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur la période de familiarisation</li> <li>- Point sur le rôle de l'E.J.E</li> <li>- Aménagement de l'espace</li> <li>- Travail par section sur le déroulé de journée</li> </ul> <u>Le 27 aout</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite du travail sur le déroulé de journée</li> <li>- Travail sur les projets individuels</li> <li>- Entretiens individuels/aménagement de l'espace</li> </ul>



## Les partenaires pédagogiques

### Avec une école maternelle

Chaque année, nous faisons le lien avec l'école maternelle des Ecureuils.

Une visite est organisée avec les enfants durant une matinée pour leur permettre de découvrir une classe et la cour de récréation.

### Avec une maison de retraire

Régulièrement, un petit groupe de résidents de l'Ehpad « Le Jardin ensoleillé », situé en centre ville, vient, accompagné d'animatrices, passer un moment avec nous.

Ce partenariat intergénérationnel est riche pour tous : petits et grands.

### Avec les acteurs médico-sociaux

Des échanges trimestriels ont lieu avec l'équipe pluridisciplinaire du CAMPS de Salon de Provence (psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, assistante sociale) pour faire un point sur l'évolution des 3 enfants porteurs de handicaps accueillis à la crèche et suivi à l'extérieur.

### Avec les acteurs locaux : le Nid, crèche solidaire

Avec le Secours Populaire : collectes de jouets et de vêtements

Avec « Jouga », partenariat initié par La ville de Lambesc : dons de jouets pendant la période de Noël en faveur du Téléthon



## Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

### Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent “Santé et Accueil inclusif” est exercée par une personne titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice.

Son temps d'intervention annuel est de 40 heures.

Le référent “Santé et Accueil inclusif” travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

**Les missions du référent “Santé et Accueil inclusif” sont les suivantes :**

- **Informer**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- 
- 
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- 
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- 
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- 
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- 
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- 
- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en



- coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque
- de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- 
- 
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- 
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- 
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

**Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent “Santé et Accueil inclusif” sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »**

## Collaboration avec la psychologue

Le psychologue intervient 16 heures par mois de 8h à 14h et organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



## La supervision des crèches

### Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

### Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et **d'un plan d'actions pédagogiques**.



## L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par un psychologue

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2024 :

	Séance Analyse des pratiques n°1	Séance Analyse des pratiques n°2
Dates	4 février 2024	10 décembre 2024
Durée	2h	2h
Nombre de professionnels présents	14	15
Qualification du professionnel ayant conduit la séance	Psychologue	Psychologue



## Les fiches-projets 2024

Lors des journées pédagogiques, chaque professionnelle a travaillé un projet particulier en lien avec l'âge des enfants qu'elle accompagne en tenant compte de leurs besoins.

Des fiches projets ont été travaillées ensemble et un calendrier a été élaboré pour permettre une régularité et pour communiquer auprès des familles.

<u>Nom du projet</u>	<u>Objectifs principaux</u>	<u>Fréquence</u>	<u>A noter</u>
Atelier Cuisine	Développer tous les sens Développer la motricité fine Favoriser autonomie	1 fois/15j le jeudi	Inviter les parents à venir participer aux ateliers
Self service	Favoriser la prise de décision, le choix, l'autonomie	Tous les jours : midi et gouter	Différentes propositions selon l'âge des enfants
Table sensorielle	Favoriser la découverte et l'exploration multisensorielle	1 fois/15j le vendredi	
Photos	Créer un souvenir, un sourire Favoriser la coopération, le langage Associer œil/main	Selon les évènements particuliers de la crèche	Achat d'un appareil photo instantané
Jeux de balles	Développer la motricité globale Favoriser la compréhension et le respect de consignes simples Développer la socialisation	1 fois/15j le mercredi	Projet mené en coopération avec l'apprentie auxiliaire de puériculture en alternance
Langue des signes	Favoriser la communication Réduire la frustration, les comportements d'agression	1 fois/semaine le lundi, dans les 3 sections	Projet qui a été présenté par Malika dans 2 autres crèches
Sorties Boulangerie/primeur	Développer le lien avec l'extérieur Développer le lien avec les parents	1 fois/mois	Sollicitation des parents



	Découvrir les fruits/légumes/pains		
Relaxation	Se détendre/réduire les tensions, le bruit Favoriser l'imaginaire	1 fois/semaine le mercredi	
Kamishibai	Développer la créativité Développer l'imaginaire Favoriser un moment calme	1 fois/15j le mardi	Acquisition d'un 2eme kamishibai pour initier d'autres membres de l'équipe
Bois/Argile	Favoriser manipulation, agilité manuelle Développer la créativité Faire lien avec la nature	1 fois/15j le jeudi	Projet ancré dans la pédagogie verte
Inspiration Snozelen	Favoriser retour au calme Permettre un moment à part Développer les expériences multisensorielles	1 fois/semaine le mardi	A chaque séance, il y a transformation complète d'une salle avec ambiance musicale et lumineuse





# Volet objectifs

## Les objectifs 2025

### Continuez d'impliquer les familles dans la vie de la crèche

- 👉 En leur proposant de participer à des ateliers.
- 👉 En organisant des cafés parents 1 fois par mois avec des thèmes et des moments festifs selon le calendrier des saisons
- 👉 En mettant en place un conseil de crèche par trimestre
- 👉 Poursuivre et faire vivre les projets d'activité de l'équipe ( Kamishibai, communication gestuelle, cuisine, éveil des sens..)



### Axer nos activités sur la pédagogie verte

- 👉 Sensibiliser et former l'équipe à l'économie verte
- 👉 Accentuer le tri sélectif et l'inclure dans nos activités avec les enfants
- 👉 Proposer des activités en lien avec la nature : jardinage, recyclage, journée 100% nature...



## Former nos équipes à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Continuer de travailler dans la joie !





Volet sécurité, qualité  
et développement  
durable



## Les travaux et la sécurité

### Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
Janvier 2024	Energetic service / GESEC	Plusieurs interventions sur la P.A.C qui se mettait en erreur
Février 2024	Energetic service / GESEC	Remplacement détendeur électronique et déshydrateur de la P.A.C
Mars 2024	Energetic service / GESEC	Remplacement des câblages, contrôle de la pression des vannes de la P.A.C Remplacement de la régulation SAUTER de la climatisation
Avril 2024	Energetic service	Maintenance-contrôle de la P.A.C
Juin 2024	Energetic service	Remplacement pièces P.A.C
Juin 2024	Sodimatco	Remplacement de la sonde de température du four
Novembre 2024	Sodimatco	Remplacement de la platine relais-plastron commande du four
Décembre 2024	Phinelec	Réparation des portes dégondées
Décembre 2024	Scae	Changement de la batterie de l'alarme intrusion

### Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Le Nid l'exercice d'évacuation a eu le 6 février 2024.

Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de cet exercice.



## Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

## Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

## Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



## La qualité et la satisfaction client

### La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



## Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagnent, motivent et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas**

**Les ressources documentaires mis à votre disposition pour vous accompagner (ressources accessibles en ligne)**



## Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil délivré dans les crèches.**

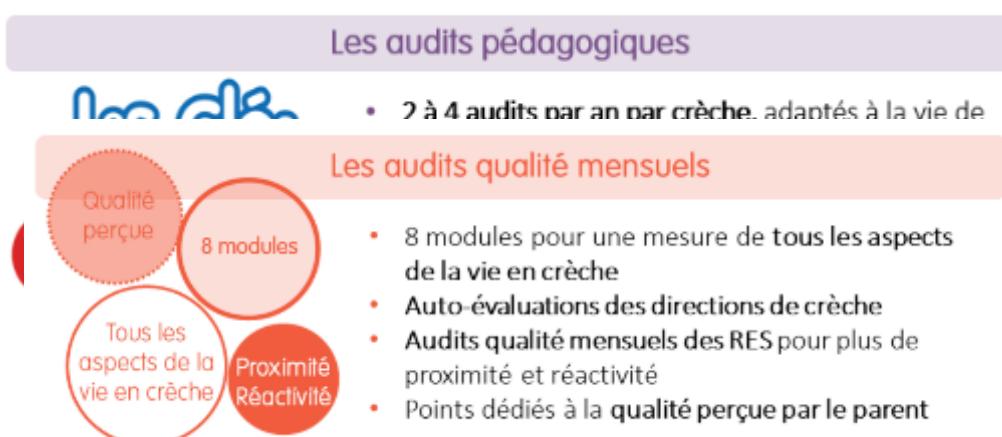
Les directeurs de crèche sont **les 1<sup>ers</sup> acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
  - Du déploiement de notre offre pédagogique
  - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**



**Une réunion de pilotage trimestrielle** - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce **pilotage de proximité** permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



## L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

**L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation** sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

### Evolution 2024 : Enquête NPS

Cette année, l'enquête de satisfaction parents a évolué au profit d'une enquête **NPS\***, réalisée en juin 2024.

L'enquête de satisfaction traditionnelle, habituellement proposée aux familles en décembre, sera reportée au mois de mars 2025.

Ses résultats pourront être transmis sur simple demande.

Le score NPS de la crèche Le Nid est le suivant :

- **Taux de participation : 47 %**
- **NPS juin 2024 : 62**

\*Le *Net Promoter Score* ou **NPS** est un outil permettant de mesurer l'expérience client pour évaluer la satisfaction et la fidélisation d'une clientèle vis-à-vis d'une entreprise. Cet indicateur permet aux entreprises d'améliorer leurs services pour fidéliser et développer leur clientèle et donc in fine, augmenter leur croissance.



## La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

### “ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles


&



Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle



**Les Enfants**

Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

**Les Familles**

Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

**La Gestion**

Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

**Les Professionnels**

Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

**Les Locaux**

Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

**La restauration**

Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1ères crèches sont certifiés en 2022 pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



## La démarche développement durable

### L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

#### Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

#### Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

#### Préserver l'environnement

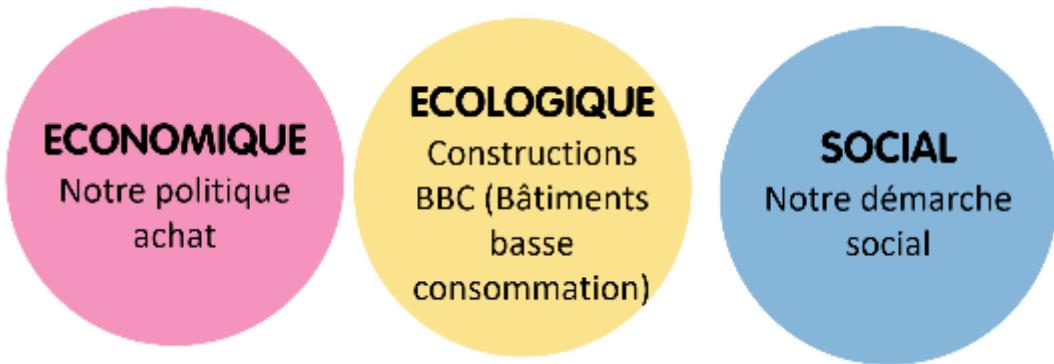
- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

#### S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



## Le respect des 3 piliers du développement durable :



## Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1<sup>er</sup> rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



## Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

## Des fournisseurs responsables

### Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



## La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



# La diversification alimentaire

**Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses**

**Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous**

**Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant**

**Groupe d'aliments**      **Entre 4 et 6 mois**      **À partir de 6 à 8 mois**      **De 1 an à 3 ans**

<b>Produits laitiers</b> en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais (pas de sucre)	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
<b>Fruits et légumes</b>	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
<b>Féculents</b> pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
<b>Volaille, viande, poisson et œuf</b>	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
<b>Légumes secs</b> lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
<b>Matières grasses</b> huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



## Des partenaires responsables



Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, les crèches de Lambesc, travaillent en collaboration avec Garig, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2023, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches de Lambesc s'imagine chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité.

Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





# Annexes

## Événements marquants de l'année

### 1. La cohorte Elfe confirme la surexposition des enfants aux écrans



Grâce à la cohorte Elfe, le temps d'écran de 13 528 enfants français de 2, 3 ans et 5 ans et demi a pu être publié.

Les résultats montrent que le temps d'écran augmente avec l'âge : 56 minutes par jour en moyenne à 2 ans, 1h20 à 3,5 ans et 1h34 à 5,5 ans. Certains enfants, même s'ils sont minoritaires, passent plus de 4 heures devant un écran dès leur plus jeune âge (1,9 % des enfants de 2 ans, 3,6 % des enfants de 3,5 ans et 4,7 % des enfants de 5,5 ans).

Cette étude établit que le département de vie, l'origine migratoire et le niveau d'étude maternel jouent sur les temps d'écran.



La Maison Bleue s'est associée à Open, l'Observatoire de l'Enfance & de la Parentalité Numérique, première association française mobilisée à 100 % autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique. L'objectif est de mettre en œuvre des actions à destination de tous les adultes qui entourent les enfants, afin de les aider à mieux appréhender les univers numériques de ces derniers.



## Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre la **charte nationale de l'accueil** du jeune enfant.

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans**.

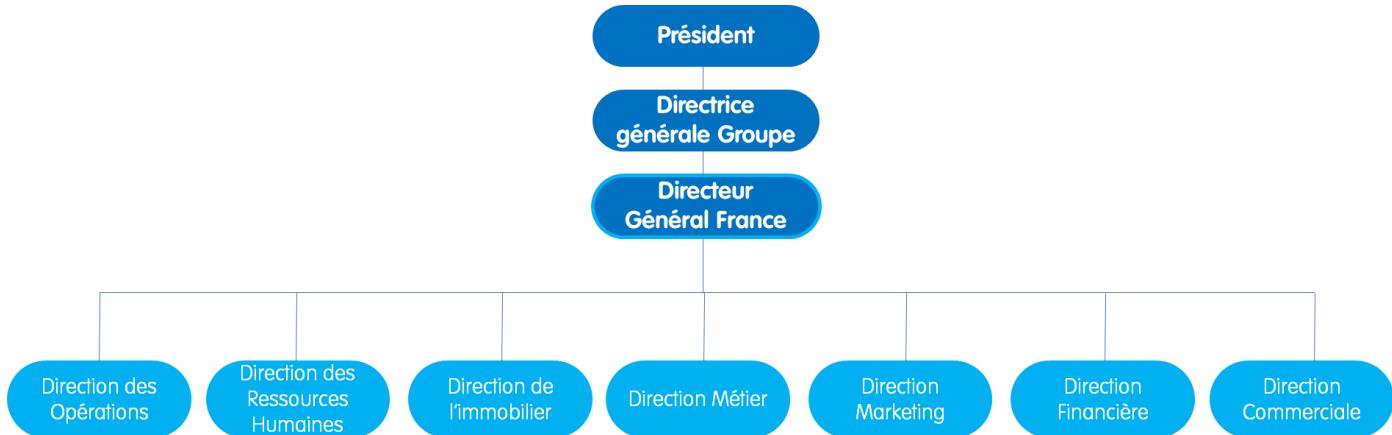
### Chiffres clés



### Le réseau La Maison Bleue



## L'organigramme



## Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
25/11/2024	Un enfant courait dans la section et a chuté dans sa course entraînant une plaie au niveau de la lèvre supérieure sur sa dent.	Application d'une poche de froid puis prise en charge de l'enfant par l'infirmière de la crèche.  Appel du 15 en lien avec un saignement important pour avis médical.  Message vocal laissé aux parents.  Après arrêt du saignement, la plaie était peu profonde.  Intervention des pompiers par précaution.	Pas de suites.  L'enfant va bien et n'a pas quitté la crèche

## Registre des plaintes

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2024.

